

## Chili : un éclairage sur les raisons de la grève de la faim

14-09-2010

Le texte que nous publions est tout à fait éclairant sur la situation que vivent les Mapuches, particulièrement les mécanismes de la répression que subissent ceux et celles qui se sont levés pour «la Terre et la Liberté», que ce soit dans des opérations de récupération de terres ou dans des actions et des mobilisations contre les entreprises forestières : militarisation du territoire, justice anti-terroriste, témoins à charges «sans visage» et rémunérés, double peine civile et militaire, guerre psychologique et manipulations de toutes sortes&hellip; Ce contre quoi précisément 34 prisonniers ont entamé une grève de la fin le 12 juillet.

### QUI A FAIT SAUTER RICHARD ÑEGÜEY ?

Wallmapu, 30 août 2010. En pleine grève de la faim des Prisonnier-e-s Politiques Mapuche (PPM), le corps d'un jeune Mapuche de la communauté de Puerto Choque, inculpé dans la très médiatique affaire de l'embuscade au fiscal Elguita, est retrouvé pendu près de chez lui. Sans donner trop de détail et selon les indications du Ministère Public, les medias divulguent sa mort le soir même et parlent de suicide. Au moment de la rédaction de cet article, nous ne savons rien de plus. A-t-il laissé une lettre ? Le suicide est-il vraiment probable ? Nous ne savons pas grand-chose de plus à part la certitude de son décès. Mais est-il nécessaire d'en savoir davantage pour sentir l'indignation et la colère gonfler nos coeurs lorsqu'on connaît parfaitement les agissements des fiscales [1] et de leurs matons ? La mort de Richard Ñegüey aurait pu passer plus inaperçue si seulement elle n'avait pas eut lieu dans un contexte particulier. Le suicide provoque souvent une sensation de désarroi pour celles-celles qui restent. Comment avons nous pas perçu la détresse qui a mené notre proche à ce geste ? Qu'a bien t-il pu se passer ? Tout avait l'air normal, comment avons nous pas su nous rendre compte de signes avant coureur ? Bien des suicides ont des raisons qui appartiennent à celle ou celui qui a décidé, mais il en existe d'autres, comme ceux qui arrivent en prison par exemple, et dont il est plus seulement un droit mais un devoir de questionner. Richard a passé quelques mois en préventive après sa détention en avril 2009 puis a finalement fait partie du petit groupe de Mapuche inculpé-e-s dans la même affaire qui a bénéficié de la liberté surveillée, parce que simplement moins exposés aux accusations de Cruz. Le jeune Richard Ñegüey est le contre exemple du jeune Elcides Pilquiman, qui a été dans la même situation : même jour de détention, même motif, même prison préventive. Ce qui les différencie est leur rapport avec la police. Alors que Elcides a rapidement choisit, et ceci contre toute attente, de collaborer avec la police et le fiscal en se transformant en témoin protégé dans l'affaire Elguita [2], Richard a toujours fermement utilisé son droit à garder le silence, et ce malgré les menaces et persécutions répétées contre lui et sa famille. Il a tenu bon presque un an et demi, démontrant une force de caractère et de conviction que d'autres n'ont pas su trouver. Alors dans son cas, les questions sont les suivantes ? Qu'est-ce qui permet de croire que son suicide en est un ? À partir de quel moment peut on déterminer qu'il y a été poussé ? Ou simplement que ce suicide cache un assassinat ? Richard est peut-être vraiment suicidé et ceci pour des raisons qui n'ont peut-être rien à voir avec la militarisation de Puerto Choque, mais il nous faudra plus que des «peut-être» pour écarter jusqu'aux ombres des doutes une autre hypothèse : la mort de Richard est-elle pas simplement le résultat cruel des opérations judiciaires et policières extra officielles dans une communauté assiégée militairement ? N'est-elle pas la mortelle conséquence d'une très réussie guerre psychologique ? Le fiscal Andrés Cruz et son supérieur direct le fiscal régional Ljubetic ont ils pas réussi à briser un individu au point de le pousser à éliminer ? LES TÉMOINS OU LE TERRIBLE RÉSULTAT DES LOIS ANTI TERRORISTES. Pour comprendre ce propos, il nous faut revenir sur la semaine qui a précédé la mort de Richard. Une semaine qui reflète parfaitement l'atmosphère qui règne dans le Wallmapu depuis les nombreuses détentions de 2009 : une grève de la faim de 32 PPM, la majeure partie d'entre elles-eux en prison préventive depuis plus d'un an et demi à cause de procès à rallonge, un gouvernement qui veut en finir avec les revendications de ce peuple, des fiscales qui torturent pour obtenir des semblants de preuves, des familles de prisonnier-e-s et d'inculpé-e-s qui crient à l'imposture, des lois nouvelles et anciennes qui rétribuent la délation, des communautés sous la menace armée des flics, et de temps en temps quelque chose qui brûle mais jamais assez pour mériter 100 ans de prisons comme le propose Cruz. Durant cette semaine s'est déroulé la préparation du jugement dont les multiples accusations menées par le fiscal Andres Cruz concernent 19 Mapuche, presque tous de la communauté Puerto Choque. Un bon point a été marqué par la défense : la juge a décidé de rejeter 37 des 45 témoignages anonymes, reconnaissant qu'il n'existait aucune raison valide pour occulter l'identité de leurs auteur-e-s, et qu'ils constituaient par conséquent une entrave au droit à avoir un procès juste. Bien que cette décision devra être approuvée ou rejetée par la Cours d'appel qui n'a jamais démenti sa dévotion anti-mapuche, c'est un premier revers pour Cruz.

A cela s'ajoute la présentation de la part de la défense d'une dénonciation faite par une des communautés du LLeu LLeu. Il s'agit du cas de deux jeunes de cette communauté qui expliquent comment ils ont été menacés de mort et torturés par des policiers (carabineros de Chile) pour signer des documents accusant des voisins de la communauté. Il existait déjà de nombreux cas de torture sur des prisonnier-e-s pour les obliger à reconnaître leur culpabilité ou celles d'autres prisonnier-e-s, torture allant plusieurs fois jusqu'à l'application de l'électricité. Mais il est devenu autant plus alarmant que dernièrement, les intimidations musclées se sont étendue aux plus jeunes - bien souvent des mineur-e-s - et directement au sein de communautés déjà fortement réprimées. Témoins à charge « sans visages » et rémunérés Plusieurs abus judiciaires sont autant plus insupportables qu'ils sont bien souvent permis par la loi chilienne comme le sont par exemple les lois d'exception pinochetistes appelées anti-terroristes. Mises en place sous la dictature, elles permettaient déjà des

temps de prisons préventives sans fin et l'intervention durant les procès de témoins dit sans visage. Leur anonymat est normalement garanti et leur intervention rémunérée. Mais il arrive parfois, pour une raison ou une autre que leur identité soit découverte, et nous avons pu apprendre récemment par le biais du canal de télévision nationale, combien ils-elles gagnent. Cette note journalistique qui ferait rire si elle ne donnait pas la parole scandaleusement à un vieux de la vieille en matière de témoignages anonymes. Celui-ci, responsable de l'emprisonnement de plusieurs Mapuche à des peines de 10 ans de prison, vient se plaindre du montant de son salaire gagné à la salive de ses mensonges, et dénonce qu'aujourd'hui, on paye jusqu'à 4 fois plus que ce qu'il gagne lui pour des témoignages responsables d'emprisonner des innocents. Cet individu de nom de famille Nancuqueo gagnerait selon ses dires un salaire mensuel de 100 00 pesos – environ 143 euros, soit plus de la moitié du salaire minimum chilien, somme qu'il toucherait depuis ses débuts dans la délation juteuse, se transformant donc en professionnel de la délation anonyme. Mais cet homme n'a jamais été, même un petit peu, proche de la résistance mapuche. Ce qui devient de plus en plus préoccupant est l'application depuis un bon moment de ce qui est rien de plus qu'un projet de loi de Piñera pour renforcer l'anti-terrorisme : la rémunération de participants à des faits qui font l'objet d'une enquête ainsi que leur immunité judiciaire !

Dans les faits, c'est une pratique déjà commune qu'il s'agit seulement de légaliser : dénoncer ses camarades &ldquo;terroristes&rdquo; en échange de la liberté et d'une très bonne rétribution mensuelle. C'est le choix qu'a fait Raul Castro Antipan, un jeune Mapuche de Temuco. Déclarant dans deux causes anti-terroristes auxquelles il aurait participé, il n'a quitté que très récemment la sphère temucense de solidarité avec la résistance mapuche. Il bénéficie depuis lors de protection policière 24 heures sur 24, ce qui n'a fait que confirmer des doutes déjà pesants. Qu'en est-il donc de Raul ? Un agent infiltré ? Ou un simple opportuniste ? Pour éclairer ce qui a bien pu se passer dans la tête de ce traître aujourd'hui impeccablement habillée, nourri et logé, il est peut-être utile de rappeler que Raul, il y a un peu plus d'un an, a été jeté du service militaire pour des raisons qui lui valent aujourd'hui un procès en justice militaire. Or, il est évident que cette cause fut/est utilisée comme moyen de pression et d'extorsion. Mais de toutes les victimes de ce dernier moyen policier/militaire/judiciaire de convertir un militant en délateur, Raul est sûrement de celles-ceux qui s'en tirent gagnant-e-s, pour le moment. Il est justement important de citer d'autres cas qui génèrent notre préoccupation, cette fois non plus seulement pour de possibles accusations dont le coût carcéral frappant les Mapuche inculpé-e-s serait totalement disproportionné, mais directement pour ces mêmes victimes qui se refusent à la délation et qui subissent tout le poids du machiavélisme des flics, comme a peut-être été le cas de Richard Ñegüey. Montages, constructions, manipulations&hellip; Pour illustrer ce propos avec un autre cas, on peut citer l'étrange détention d'un Mapuche, clandestin depuis avril 2009 et d'une communauté voisine de Puerto Choque. On commente sa détention presque à voix basse&hellip; après avoir échappé à plusieurs tentatives d'arrestation digne du cinéma, cet ex clandestin se trouve mystérieusement incarcéré pour viol. Cette situation n'est pas sans rappeler la campagne de discrédit faite à l'étudiant mapuche Andrés Coña juste avant sa détention : Coña est aujourd'hui emprisonné à Valdivia, à près de trois heures en bus de Temuco où se trouve sa famille. Il est accusé d'incendie terroriste. Pourtant, d'autres accusations ont pesé sur lui les semaines précédant son arrestation : Coña aurait violé une fille logeant dans le même foyer étudiant. Est-il utile de préciser l'isolement social que provoque de telles accusations ? Qui va aller solidariser avec un violeur ? Et toute cette histoire était fautive, la fille appartenant à une autre tendance politique que Coña n'a pas hésité à émettre des accusations auxquelles elle n'a jamais donné suite. Tout cela n'était qu'un écran de fumée destinée à tâcher l'image de Coña en prévision de sa future arrestation. L'opération était parfaite : isolé géographiquement et socialement, il est à la merci des pressions judiciaires pour voir s'il pourrait craquer&rdquo;. Mais par chance, les psychologues à la solde des fiscaux et des flics se sont trompés de profil&hellip; non seulement Coña ne craque pas mais en plus il est aujourd'hui en grève de la faim. Qu'en sera-t-il de notre ex clandestin ? Accusé de viol et incarcéré avec les prisonniers de droits communs&hellip; est-il utile de rappeler ce qui arrive aux violeurs en prison ? Mais revoyons l'accusation ? Notre ex clandestin est accusé d'avoir participé à une tournante dans une fête publique&hellip; un clandestin, dont aucun antécédent alcoolique n'est connu qui se promène dans une fête et qui en plus prend le temps d'attendre son tour pour violer une fille ??? Bah voyons&hellip; La cerise sur le gâteau, c'est que la victime du viol ne cite son nom ni ne donne sa description à aucun moment dans ses accusations. Le désigner comme un des auteurs du viol fut une idée des flics qui ont eu la chance de trouver leur futur accusé chez lui, pendant un de ces rares moments familiaux qu'un clandestin se risque à prendre. Mais le doute est là une fois de plus : s'il n'a pas encore collaboré avec les flics, ne le fera-t-il pas à tout moment ? L'atmosphère est tendue dans les deux camps.

Si la cours d'appel confirme l'exclusion des 35 témoins anonymes dans l'affaire Elguita, ce sera une bataille de plus gagnée par la défense des Mapuche dans la guerre que leur a déclaré le Ministère public. Il y en a déjà eu comme le déplacement régional du fiscal Moya mouillé dans une terrible histoire de torture filmée contre Felipe Huenchullan de la communauté Temucucui, emprisonné à Angol et accusé d'une attaque à un péage et de l'incendie d'un camion ; ou la destitution de la juge Toa qui fut complice dans sa propre salle de tribunal – ce jour-là interdite aux médias – d'un tabassage des accusés par les flics, histoire de faire avancer le jugement plus vite&hellip; Ce genre de méthodes judiciaires y policières n'est qu'un des aspects de la militarisation du Wallmapu, de l'application des lois anti-terroristes et de la justice militaire contre les Mapuche pour justifier leur emprisonnement voir leur assassinat, tout ce que dénoncent justement les PPM en grève de la faim. LA GUERRE PSYCHOLOGIQUE, UNE VIEILLE HISTOIRE COLONIALE. Un article publié sur le site informatif

Kilapan rappelle que « la politique de contention de l'Etat chilien dans le maniement du dénommé conflit mapuche, est à mettre en relation avec l'application de la doctrine du Conflit de Basse Intensité (CBI) » [3]. Une note en bas de page explique que « le concept de CBI naît au Pentagone en 1985, où se fixent les concepts, stratégies et règles pour l'application de cette doctrine ». Initialement prévue pour combattre les insurrections de l'époque, elle est aujourd'hui appliquée dans tous les pays observant la doctrine sur la Sécurité Intérieure pour lutter contre leurs ennemis intérieurs. Une définition plus précise du CBI y est donné : « on peut la considérer comme une variante militaire d'une intervention politique basé sur la propagande et la guerre psychologique. D'ailleurs, la guerre et la propagande sont ici confondues. La guerre psychologique constitue actuellement le facteur politico-militaire décisif pour la victoire dans la stratégie de guerre de basse intensité. Celle-ci comprend de nombreuses activités de type militaire, politique, idéologique, culturelle et informative. » Cette définition est malheureusement un très bon résumé de ce que l'on observe au Wallmapu et qui ne fait que s'intensifier. Pourquoi parle-t-on de militarisation ? A quoi se réfère-t-on exactement ? Eh bien on peut citer par exemple, les campements policiers implantés au milieu de terres aujourd'hui aux mains d'entreprises forestières qui bordent des communautés de la province Arauco, officiellement une des zones rouges du conflit mapuche. Ce même article nous révèle que « ce type de campements dont les effectifs atteignent facilement 500 policiers sont constitués par une section spéciale de policiers formés à partir du conflit mapuche autour de l'année 2000. On pourrait les cataloguer comme des forces répressives rurales recevant un entraînement spécifique en armement et sur la manière d'opérer, en empruntant par exemple les sentiers à travers champs et de manière plus générale, en essayant de déplacer sur le terrain de la même façon que les Mapuche. » L'auteur de l'article ajoute qu'au regard d'une déclaration « des frères de la CAM [Coodinadora Arauco Malleco], qui dans un communiqué daté de juillet 2008, expliquent avoir été repoussés par un armement de guerre comme des fusils, des grenades et des bengales », il est évident que nous ne sommes pas en présence de simples policiers. » A cela il faut ajouter les nombreuses patrouilles de routines qui effectuent les services de police (carabineros et PDI) qui leur servent à observer, prendre des photos, rendre des visites à leurs informateurs ou celles-ces qu'ils persécutent. Et que penser du comando Trizano, groupe paramilitaire qui est promis de mettre de la dynamite dans le pantalon des dirigeants mapuche, dont les membres peuvent se promener impunément une arme à la main et qui bénéficient de la coopération des flics pour des opérations de bastonnade. Que dire des contrôles policiers à l'entrée des communautés cherchant à empêcher la venue de journalistes, psychologues ou assistants sociaux voulant témoigner grâce à leur profession des conséquences de cette même persécution policière ? Et de la même manière que le président du Chili se contrefout des dénonciations sur les lois anti-terroristes en ne trouvant rien de mieux que de les renforcer, Piñera se roule de plaisir dans la fange policière en dotant la province Arauco de deux nouveaux commissariats, en augmentant le nombre de carabineros [police militarisée] et en rappelant son soutien aux agissements ultra violents du GOPE. En réalité, et selon les dires de la sous-secrétaire de Carabineros, Carol Bown, il serait aussi question de la création d'un groupe de policiers spécialisés pour aborder la protestation mapuche et qui serait basé en Arauco. Une fois plus Piñera ne fait qu'apporter son soutien à des faits déjà mis en pratique en les officialisant. Rappelons au passage que ce sont trois carabineros qui ont tué trois jeunes Mapuche au milieu de récupérations de terres, et que pour le moment aucun d'entre eux n'a réellement souffert de persécutions judiciaires conséquentes puisqu'ils sont jugés par leurs pairs par un tribunal militaire. Ils bénéficient donc de la protection offerte par l'obscurité et secrète hiérarchisation entre celles-ces qui ordonnent et celles-ces qui obéissent. Cette même justice militaire, qui met beaucoup plus de temps à résoudre une affaire que la justice civile est aussi celle qui prétend pouvoir juger illégalement des civils mapuches pour des cas aussi ridicules que le petit doigt cassé d'un flic au moment d'une arrestation pendant une manifestation. Mais revenons sur l'article qui nous parle de CBI au Wallmapu : « l'idée d'isoler et délégitimer l'ennemi devant sa base naturelle » grâce à la désinformation journalistique par exemple, ajoute « les politiques sociales [et] comme a signifié le programme Origenes. » Qu'est-ce donc que ce programme social ? Origenes est venu ajouter/compléter à la CONADI, institution gouvernementale dédiée aux peuples originaires mais qui n'est en fait qu'une façade crapuleuse prétendant être leur interlocuteur attentif et privilégié chargé de répondre à leur problèmes, et n'est autre que la raison malhonnête proposée avant la force [4]. Quant à Origenes, il agit d'une réponse budgétaire au capital limité de la CONADI. Vers l'année 2000, c'est-à-dire la même année que le début de l'opération policière nommée Paciencia [5], voyant que le mécontentement mapuche s'exprimait de plus en plus fortement au lieu de s'éteindre, le gouvernement a créé ce programme doté d'un budget et d'une action plus élargie que la CONADI, soi-disant pour pallier à un sous-développement des communautés mais qui cachait une fois de plus la volonté d'une mainmise et d'un contrôle plus puissant des populations. Un des avantages que confère ce programme est l'extraordinaire source informative sur les communautés et qui les habitent. Ce n'est ni plus ni moins que le recensement nécessaire à une répression plus ciblée. Un article de Mapuexpress [6] va dans ce sens : « Les gouvernements de la Concertation ont usé et abusé du programme Origenes pour corrompre des organisations, affaiblir des processus collectifs, coopter des dirigeants. Mais ils ont surtout utilisé le programme Origenes pour prendre le contrôle des communautés et des territoires indigènes. » Voilà qui nous explique pourquoi Piñera a choisi une experte en matière de sécurité nationale pour occuper le poste si stratégique de Directrice du Programme Origenes, Karina Doña Molina, une femme qui a dédié toute sa carrière aux études militaires. Bref, les Mapuche, tour à tour désigné-e-s comme délinquant-e-s comun-e-s, guerriller@s ou terroristes ont du soucis à se faire pour longtemps. Les manoeuvres médiatiques, policières, judiciaires, politiques, économiques utilisées contre elles-eux ne sont que le prolongement de la dictature de Pinochet. Et cette dictature, comme c'est déjà bien connu, est elle-même l'héritage d'une action militaire qui a vu le jour au Vietnam et qui a commencé à être théorisée à partir de la guerre

Algérie. Les généraux français responsables de ces pratiques sont venus eux-mêmes enseigner cette manière de faire la guerre contre l'ennemi intérieur en Amérique, de l'Argentine jusqu'aux Etats-Unis. Ces derniers ont piloté et financé les militaires chiliens pour le coup d'Etat du 11 Septembre, et ont depuis lors, jamais quitté le pays, pour orienter sa politique économique et répressive. Un bon exemple de l'actualité de cette préoccupation étasunienne pour assurer la bonne marche des opérations de néo pacification de Arauco [7] est ce cours dispensé par le FBI dans l'Etat de Virginie juste un mois avant la rafle du 11 avril dans la communauté de Puerto Choque. Ce n'est qu'avec peu de surprise que l'on peut découvrir dans la liste de fiscales, carabineros et policiers d'investigation, le nom du fiscal Elguita. Dans une interview qui lui a faite Marie-Monique Robin et publiée dans son livre Escadrons de la mort, l'école française, le général Contreras [8] confirme la formation de nombreux militaires chiliens à la doctrine française, que ce soit directement à Alger, ou dans des écoles disséminées dans plusieurs pays d'Amérique (du Brésil aux Etats-Unis). Rien que les vols de la mort en sont une illustration effrayante puisqu'ils ont été inaugurés en Algérie, largement employés au Chili pendant la dictature et ont refait surface dans le Wallmapu il y a moins d'un an avec la très intimidante détention d'un jeune Mapuche torturé par les flics avant d'être emmené dans un hélicoptère et menacé d'être jeté par dessus bord s'il ne collaborait pas. Au Wallmapu, la guerre contre-révolutionnaire est toujours d'actualité. Son versant psychologique, devenu la carte militaire indispensable de tout Etat pour obtenir la paix sociale, n'est rien de plus que l'expression la plus cruelle du visage du capitalisme, celui-ci ne capitule devant aucun idéal de liberté et quand il change de masque, ce n'est que pour nettoyer les tâches de sang. LA CONCLUSION RESTE À FAIRE Sûr qu'au Chili, on se souvient encore de la grève de la faim des Prisonnier-e-s Politique Mapuche (PPM) durant laquelle Patricia Troncoso - La Chepa - a défrayé la chronique en tenant bon pendant 110 jours, la plus longue de toute l'histoire du Chili. Mais cette grève dénonçant les conditions d'emprisonnement, les condamnations injustifiées suite à des procès truqués, et l'application de lois fascistes spécialement contre les Mapuche a finalement pris fin. Dès le 50ème jour de la grève, la Chepa a été soumise à des tortures, obligeant à s'alimenter par sonde ou par intraveineuse, bien souvent attachée et menacée de violences contre sa famille [9] ; ceci soi-disant au nom de l'obligation de l'Etat chilien de la préserver de sa folie et donc de la maintenir en vie. Pourtant, le 3 janvier 2008, vers la fin de cette grève, la balle de neuf millimètres qui a tué Matias Katrileo provenait bien de la mitraillette d'un policier. Avec d'autres Mapuche, Matias se trouvait sur la propriété de Jorge Luchinger, tristement célèbre pour ses déclarations racistes et pinochetistes. Pourtant, ces terres sont de la communauté Yeupeko, non d'un descendant de colons ayant hérité d'un titre de propriété écrit à coups de fusil. Et c'est cette fois au nom de la propriété privée et de l'Etat de droit que le gouvernement chilien envoie la répression et ne prend aucune mesure conséquente contre l'assassin de Matias, ce qui n'est ni plus ni moins une manière de justifier ce crime.

Depuis ce funeste été 2008 [10], le nombre de PPM a doublé, Jaime Collio, un autre jeune Mapuche, a été tué par la police pendant une récupération de terres et les persécutions contre le peuple mapuche s'enchaînent à tour de bras armé. A la veille d'importants procès, civils, militaires et antiterroristes, les PPM entament une nouvelle grève de la faim, certainement la plus importante de toute l'histoire de Chili, cette fois en raison du nombre de PPM mobilisé-e-s. Elle a commencé le 12 juillet en partant simultanément des prisons de Temuco et Conception avec 20 PPM. Dans les deux semaines qui ont suivi, des Mapuche emprisonnés à Angol, Valdivia, et Lebu se sont ajoutés à la liste. Trente-deux PPM sont désormais en grève de la faim illimitée. Les principales revendications sont la non application de la loi anti-terroriste contre les Mapuche, la non application de la justice militaire qui vient s'ajouter aux jugements de la justice civile, la liberté de tous les PPM et la démilitarisation du Wallmapu.

Il est bien évident que jusqu'à présent, la position du gouvernement de Piñera est la même que celle qu'a toujours adoptée la Concertation, alliance de partis peu progressistes et heureuse héritière de la dictature, puisque jouissant de tous les avantages que celle-ci a imposés sans avoir eu à se salir les mains directement. A cette époque plusieurs de ses dirigeants se trouvaient en exil à l'étranger mais ont quand même trouvé le temps de négocier la nouvelle Constitution avec Pinochet. Quant à la dernière de leur représentant, la - très peu - socialiste Michelle Bachelet, elle agit de la fille d'un militaire, pro Allende et assassiné pendant la dictature, qui n'a pas hésité à jeter sa dignité à la poubelle en allant se former 3 ans à l'école des Amériques, ceci juste avant d'être élue présidente !

Retour sur un point géopolitique : on parle bien du Chili, là ? L'un des pays dit-on, où il est le plus sûr de pouvoir investir en Amérique du Sud ? L'un des plus et mieux développés, au point de quitter bientôt, promis, juré, vomis, l'infâme tiroir miteux et sans fonds du tiers-monde ? Le pays envié dans le monde entier pour son système privatisé de gestion des retraites ? Un pays entièrement privatisé d'ailleurs jusqu'aux moindres pets de l'administration gouvernementale. Un pays aux conquêtes sociales brisées et à la féroce législation contre les groupes subversifs. Un pays dont la mémoire engloutie de toute une génération dans les fosses communes de 5000 détenu-e-s et disparu-e-s se soustrait à une éducation qui force l'ignorance et la bêtise. Un pays qui a sacrifié les derniers recoins du Wallmapu sur un autel de pins et d'eucalyptus. Le Chili, un pays de plus dans le monde que les idées de gauche, ou un tant soit peu progressistes, semblent avoir déserté. Le Chili, oui ; ou ce qu'il en reste : un Etat qui a forgé les fers de ses habitant-e-s selon les exigences du modèle économique impulsé par les Chicago Boys et admiré par tous les capitalistes de l'Amérique, continent sur lequel, au Sud, un mur invisible et tordu se dessine, divisant désormais les plus-ou-moins-progressistes des 100-pour-100-pro-yankee. Dans cette atmosphère nationale et continentale où les coups d'Etats sont toujours permis, Fidel est sorti de son lit et Piñera a marqué le début de son mandat d'un geste politique fort symbolique en accueillant les prisonnier-e-s de consciences cubain-e-s, libéré-e-s mais exilé-e-s. La presse chilienne applaudissait encore son président de ce geste politique quand celui-ci, avec le

même haussement de sourcils agrandissant l'ouverture de ses yeux se grattait profondément les deux oreilles dès qu'on lui causait PPM&hellip; Alors que la grève de la faim des PPM avait débuté 3 semaines auparavant, son ministre de la justice, Felipe Bulnes engageait sa tournée carcérale pour pouvoir soi-disant proposer des mesures d'améliorations des prisons mais s'est refusé à rencontrer les PPM. Il a cependant profité de l'occasion pour exprimer très clairement la position du gouvernement : celui-ci n'a rien à dire aux grévistes. Voilà un message clair qui ne fait qu'annoncer le cynisme bien connu : attendre l'usure critique des corps des PPM en grève de la faim pour les déclarer déments et donc incapables de décider pour eux-mêmes quant à leur alimentation. Ajoutons tout de même que face à une grève déterminée, la torture camouflée en alimentation forcée n'est en rien gage de survie et peut simplement se transformer en allongement d'une souffrance mortelle. Faudra-t-il vraiment que le prochain Mapuche à mourir à cause du mépris de l'État pour ses droits et ses revendications soit une grève de la faim en prison ? Plus récemment, c'est une tragédie qui est venue taire la grève des PPM : trente et un mineurs sont enterrés vivants. Pourtant l'espoir a capté l'attention des médias, il existe une chance de survie là-bas au fond des décombres, dans une salle de secours où ils ont pu se réfugier. Finalement, le contact a pu être établi. Dès lors, on privilégie leur alimentation. Forer un tunnel pour aller les rechercher est trop tôt, il pourrait y avoir un autre éboulement.

Alors que 32 PPM se privent de nourriture volontairement pour des raisons politiques, les médias n'ont d'ouïe que pour les mineurs qu'il faut à tout prix alimenter. Pendant ce temps, la gendarmerie à charge des prisonnier-e-s fait les démarches auprès des tribunaux pour obtenir l'autorisation du transfert des PPM en grève dans des hôpitaux et commencer l'alimentation forcée. Le transfert dans des hôpitaux a déjà été accepté pour plusieurs prisons. Il ne manque plus que l'autorisation à l'alimentation pour qu'une fois de plus les PPM ne soient traité-e-s que comme des Patients Pathologiques Mapuche et que leur grève soit enterrée par le mépris des intérêts économiques.

Quant à la mort de Richard Negüey, il est trop tôt pour tirer une conclusion précise, mais il est vraisemblable que si les revendications des PPM en grève de la faim n'avaient pas lieu d'être, Richard aurait survécu au procès qui l'attendait. Sa mort étrange n'est pas la seule : dans d'autres communautés réclamant leur territoire et leur autonomie, d'autres Mapuche ont été retrouvés morts sans autre explication apparente que leur suicide. Ces décès bien rapidement élucidés par la police viennent probablement s'ajouter aux assassinats de Alex Lemun, Matias Katrileo, et Jaime Collio, simplement parce qu'ils sont d'une manière ou d'une autre liés à la cruauté et au machiavélisme de la répression chilienne. Les Mapuche résistant-e-s le savent bien : la seule manière de les venger est de continuer à lutter pour les mêmes idéaux de liberté.

Pour paraphraser Frantz Fanon dans *Peau noire, masques blancs*, et comme une manière de répondre aux flics qui nous accusent ici, nous non-mapuche, d'être des terroristes internationaux, j'ajouterais que « chaque fois qu'un-e individu-e a fait triompher la dignité de l'esprit, chaque fois qu'un-e individu-e a dit non à une tentative d'asservissement de son semblable, je me suis sentie solidaire de son acte. » Wallmapu, le 30 août 2010 Notes

[1] Le fiscal est à la fois juge d'instruction et procureur.

[2] Cf article sur PPM et le terrorisme de l'État chilien sur la page Amériques en lutte, [www.amerikenlutte.free.fr/](http://www.amerikenlutte.free.fr/) ou la page Internet <http://paismapuche.org/?p=811> (castillan)

[3] Conflictos de Baja intensidad y el "Conflicto Mapuche"; Martes 25 de noviembre de 2008. Pagina Kilapan. <http://www.kilapan.entodaspertes.net/spip.php?article140>

[4] L'écusson du Chili porte la légende "Por la razón o la fuerza", ce qui signifie "Par la raison ou par la force".

[5] Cette opération de vaste envergure avait déjà pour mission la persécution et l'emprisonnement des membres de la CAM pour mener à bien un procès qui devait rendre terroriste et illicite cette organisation révolutionnaire mapuche.

[6] Source : [www.mapuexpress.net](http://www.mapuexpress.net) "Piñera nombra a analista de seguridad nacional como directora del Programa Orígenes"; 22 juin 2010, <http://www.mapuexpress.net/?act=news&id=5711>

[7] Le génocide mapuche qui a permis l'occupation de leur territoire par les chiliens vers la fin du 19ème siècle a été baptisé "Pacificación de la araucania", son équivalent argentin a été affublée de "Conquista del desierto", deux expressions bien éloignée de la réalité morbide des massacres.

[8] Le général chilien Contreras a été plusieurs fois condamné pour des crimes contre les droits de l'homme. Il est supposément emprisonné mais jouit d'une incarcération spéciale sur une base militaire&hellip; Voir son entretien avec Marie-Monique Robin dans le chapitre 18 du même livre, *Chili*, 2003 : rencontre avec un chef tortionnaire, p.289 aux éditions La découverte.

[9] José Venturelli B, Porte parole du Secrétariat Européen de la Commission éthique Contre la Torture. Voir son texte sur l'actuelle grève de la faim des PPM sur la page Kilapan. <http://www.kilapan.entodaspertes.net/spip.php?article635>

[10] L'été (austral) au Chili est en janvier-février-mars. [ Ce texte est paru initialement sur le blog ami Le Laboratoire : <http://lelaboratoire.over-blog.com/> ] Samedi 11 septembre, devant l'hôpital de Concepción où ont été transférés deux grévistes de la faim, une trentaine de manifestants a attaqué des véhicules de police à coup de pierres venus manifester pour la libération des prisonniers. La situation est devenue violente lorsque la police a frappé une femme de 50 ans, mère de l'un des deux prisonniers transféré, Ramón Llanquileo. Treize manifestants sont été arrêtés (dont les portes paroles des grévistes de la faim) et 10 d'entre eux inculpés. En plus des quatre Mapuches qui ont entamé une grève de la faim le 10 septembre à La Florida (région métropolitaine de Santiago), à Puerto Montt (1000 kilomètres plus au sud), plusieurs représentants mapuches (dont le chef traditionnel de la communauté Huilli Lafkenche) ont également annoncé le début d'une grève de la faim à partir de ce lundi 13

septembre.

Rappelons que les 10 détenus en grève de la faim de la prison d'Angol (Malleco), ont annoncé le début d'une grève de la soif progressive à partir du mercredi 15 septembre, journée nationale et internationale de solidarité.

Chaque jour qui passe, se rapprochent les "ultimes conséquences" de cette grève dont Eric Millán, représentant des grévistes de la prison de Temuco, a parlé à propos des limites que les prisonniers avaient placé à leur action. Le 12 septembre (63ème jour)<http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article821>